L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 11 JANVIER 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIÉTAIRES
G. F. WEISSE. N. DUFOUR;
E. DUVERGER. S. MARRY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 11 JANVIER.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de jouer:

Par C. F. Forstall, chez M. Muller, encognure Conti et Dauphine, le fonds d'un magasin de meubles, du mobilier, une charrette à meubles, &c, &c.
Par E. Roger & Co, Vieille Levée—Broderies, jupons, marbandises riches. Aussi: mousseline organdi avariée.
Par C. K. Girardey & Co, au City Hotel—10 esclaves de valeur.
Par D. E. Morphy, 49, Magnolias—Eau-de vie, whiskey, vins.
Par F. J. Spear—Rue Rousseau, entre Seconde et Troisième, a vendre, le nouveau de la maison.
Par Bernard Terpin—Eau-de-vie française.
Par R. B. Sykes—Faïsins et amandes.

M. de Montalembert et la presse en France.

Le procès récent, intenté à M. le Comte de Montalembert par le ministère public, et suivi d'une condamnation que tout le monde connaît aujourd'hui, a eu trop d'éclat à l'étranger pour que nous trouvions superflu d'exposer, succintement, en vertu de quelles lois ce procès s'est lieu. Nous avons dit, et nous répétons, que le compte rendu des débats donnait une idée de la situation faite à la presse en France, et de la pression exercée par la magistrature sur les droits des défenseurs eux-mêmes. Mais les jugements portés par la presse étrangère, quelques paroles de l'avocat impérial, l'attitude du principal inculpé, et les arguments invoqués par les deux illustres avocats, ont successivement et simultanément donné lieu à de fausses interprétations qu'il est utile et juste à la fois, de ne pas laisser se propager. Tous les pays, quelle que soit la forme de gouvernement qui les régit, ont intérêt et gagnent à être connus hors de leurs frontières.

Au point de vue de la raison, au point de vue de la politique même, rien de plus absurde, rien de plus odieux que le procès dont M. de Montalembert a été la victime; au point de vue de la loi qui règle la presse en France, le gouvernement avait, incontestablement, le droit d'agir comme il l'a fait. *Dura lex, sed lex.* Il est regrettable que cette loi existe, mais elle existe; et, en outre, M. de Montalembert, sans en être, comme on l'a dit à tort, l'auteur ni un des auteurs, en a été un des préparateurs. Il est puni par où il a pêché. Ceux qui aiment sincèrement la liberté de la presse, et qui demandent surtout que cette liberté soit égale pour tous ne peuvent pas plaindre un homme dont le libéralisme est tout suspect, qui dans les assemblées républicaines auxquelles il appartenait a, sans cesse, fulminé contre la presse, a demandé, en toutes occasions, des lois répressives contre les journaux et contre les journalistes, et finalement a abandonné des deux mains un régime dictatorial, fruit du coup d'Etat du 2 Décembre, qui régit, aujourd'hui, arbitrairement, la presse en France.

Voilà la position de M. le comte de Montalembert sur ce terrain de la presse écrite, où il occupe, il faut le dire, une grande place. Comme homme d'Etat, M. de Montalembert, aspirit éclairé, intelligence vive et large, ayant des aspirations de liberté, mais exclusives et au profit de son parti, s'est effrayé du despotisme qui s'étouffe en France la tribune publique dont il était une des gloires, et la presse dont il était une des illustrations. Il a rompu avec le régime impérial, brusquement, jusqu'à perdre par cette rupture, son mandat de député dans un département où il exerçait une grande influence. Il est rentré dans la voie du libéralisme, en oubliant qu'il avait, lui-même, aidé à hérisser ce chemin d'obstacles où le caprice gouvernemental a trop d'avantages contre les pauvres hommes de bonne foi.

Ce que l'on ignore de ce côté-ci de l'Atlantique, c'est que la presse en France a relevé longtemps de la police, comme les malfaiteurs et comme les gens sans aveu, après le coup d'Etat; qu'à la suppression du Ministère de la Police, où la fait passer des attributions du Ministère de l'Intérieur, mais toujours sous la main du Directeur de la *police de Sûreté* et que ce n'est que tout récemment que l'on a créé au ministère de l'Intérieur une Division de la Presse. Quant à la législation qui régit les journaux, elle est non seulement des plus sévères, non seulement elle se ressent de ses origines dans ces décrets de la police, mais elle donne au fonctionnaire qui l'interprète, aujourd'hui même qu'elle a été modifiée légèrement, des droits d'interprétation absolue. Aucun journal, aucune revue traitant de matière politique, économie politique ou sociale, ne peut se fonder sans l'autorisation préalable du gouvernement qui se réserve, en outre, le droit d'accepter ou de refuser le rédacteur en chef, le gérant, l'administrateur, et les propriétaires du journal. Aucune censure préalable n'existe; les écrivains publient à leurs risques et périls tous articles qu'ils jugent convenable de publier, mais ils s'exposent à faire suspendre pour un temps, ou à faire supprimer définitivement le journal, sans compter les amendes et l'emprisonnement, dont sont également passibles, et simultanément avec l'auteur des articles incriminés, le gérant et l'imprimeur du journal considérés comme ses complices.

Qui est juge des délits? Tout à la fois, le ministre de l'Intérieur et le procureur impérial, qui déferent aux tribunaux le journal et les écrivains.

Antérieurement au coup d'Etat, les délits de presse étaient soumis au Jury; présentement ils ressortissent aux tribunaux correctionnels, c'est à dire à des magistrats fonctionnaires publics, assermentés, et relevant directement du gouvernement.

Anciennement, les journaux rendaient compte des procès de presse comme de tous autres procès; aujourd'hui, aux termes du décret en vigueur, il est interdit de rendre compte de ces procès, ou de publier jamais que le jugement. C'est là ce qui a fait commettre l'erreur généralement propagée que défense avait été faite de publier le procès de M. de Montalembert. Le cas n'était point spécial; ce n'était que l'application pure et simple d'un principe général. Il est possible, ajouterons nous, que, par un excès de rigueur, l'interdiction ait été faite de prendre, à l'audience, aucune note. C'est encore là un droit qui appartient à tous prévenus, dans toutes les sortes de procès, de décider qu'aucune publicité ne sera donnée aux débats. Les journaux étrangers qui passent outre, s'exposent, comme nous avons dit, à ne pas leur interdire l'entrée de la France.

Cela nous conduit donc à dire que, chaque matin, tous les journaux étrangers sont lus et compulsés, et qu'ont fait saisir à la poste ceux qui contiennent des nouvelles et des articles suspects ou inquiétants.

Il n'y a rien dans toutes ces mesures, il n'est pas besoin d'y insister pour qu'on le comprenne bien, qui laisse croire un seul instant, —comme l'ont prétendu dans son réquisitoire M. le procureur impérial, et dans ses interruptions M. le président du tribunal, —que la liberté existe en France. En cela ces deux magistrats sont même plus en désaccord avec la pensée de l'empereur qui a proclamé: que la liberté en France ne serait que le "couronnement de l'édifice" au lieu d'en être la base. Or il ne paraît pas, d'après ce qui se passe, et à dire d'experts, que l'édifice impérial soit même hors de terre.

Mais retournons à la presse. Comme si les lois dont nous venons de résumer la lettre précise, n'étaient pas assez rigoureuses, on y a ajouté le caprice, le bon plaisir, l'interprétation plus ou moins élastique. Non seulement les matières dont il est permis à la presse de parler sont définies et limitées; mais encore parmi celles là, le fonctionnaire qui dirige l'Esprit public en France, est autorisé à choisir celles sur lesquelles il croit devoir mettre son *veto*, à tel ou tel moment; et on est fort heureux quand c'est, par des avis préalables, que cette interdiction est signifiée aux journaux qui n'ont qu'à s'y plier, sous peine de toutes les sévérités de la loi.

Ne comptons que pour mémoire la supposition de non de tel ou tel écrivain dans un journal, indéfiniment ou momentanément; les articles imposés par ordre, &c., &c. Et ajoutons pour couronner l'œuvre, la crainte situation faite à un écrivain, condamné, comme M. de Montalembert, de se trouver sous le coup des lois nouvelles de sureté générale, lesquelles l'exposent à la déportation.

Voilà ce qu'en est, en France, réduite à presse; non seulement la presse, mais la librairie; car toutefois publié est soumis aux mêmes investigations, aux mêmes rigueurs, aux mêmes tribunaux, et les mêmes scrupules préoccupent l'auteur d'un ouvrage d'histoire, de philosophie, d'économie politique, que ceux qui agitent, chaque matin, le journaliste enchaîné que, un bout de la plume sont suspendues, la liberté, celles de ses collaborateurs et la fortune des propriétaires du journal où il écrit.

Après cela, comment admettre que l'Empereur ait pu, sérieusement, se plaindre à un écrivain inutile à Compiègne, de ce que le niveau des lettres tend à s'abaisser sous son règne et lui ait demandé s'il savait le moyen de les relever. L'écrivain en question, M. Jules Sandeau, n'en est spirituellement tiré en répondant à l'Empereur qu'une pareille question nécessitait une réponse écrite dont il priait l'Empereur de lui permettre de faire l'objet d'un rapport.

Nous ignorons quelle sera la réponse de M. Jules Sandeau; mais il n'a qu'à placer sous les yeux de Napoléon III les lois répressives de la presse, et il en montrer les conséquences; l'Empereur comprendra, sans doute alors, que la liberté est l'unique soleil de la pensée humaine!

Nous avons dit, en commençant, que M. de Montalembert subissait une loi qu'il avait provoquée. S'il ne s'agissait que de laisser périr par l'épée qui a frappé avec l'épée, l'opinion publique se serait peu émue de la condamnation de M. le comte de Montalembert. Mais c'est un principe qui est atteint en lui; et malgré soi on prend fait et cause pour la victime, au nom de toutes les choses sacrées qui sont opprimées en sa personne. Ce n'est plus M. de Montalembert qui est en scène, c'est la liberté de pensée!

Dépêches Télégraphiques
Transmises à l'Abeille.

Nouvelles d'Europe
DE TROIS JOURS PLUS RECENTES.

ARRIVÉE DE L'AFRICA.

New-York, 10 janvier—Le steamship de la ligne Cunard *Africa* est arrivé ici hier. Il a quitté Liverpool le samedi 25 décembre et apporte des avis de Liverpool et de Londres du samedi à midi, c'est à dire de trois jours plus récents, que ceux arrivés par le *North America*.

Le steamship *Arago* était arrivé le 13 décembre, et les nouvelles qu'il avait apportées d'Amérique avaient eu une influence fâcheuse sur le marché des cotons.

Liverpool, 25 décembre—Les ventes pendant les cinq jours d'affaires, depuis le départ de l'*Arago*, se sont élevées à 46,000 balles; pour la spéculation 3,500 balles, pour l'exportation 4,000. Le marché avait fermé le 23 à cause des fêtes, ce qui avait rédnit à 4 le nombre des jours d'affaires.

Les avis américains par l'*Arago* et les steamers antérieurs, avaient occasionné une baisse de 1/16 à 1/8 pence dans la semaine. Cette baisse a particulièrement porté sur le Upland et le Mobile, quoique l'on signale une baisse de 1/8 sur le Middling Orléans. Les détenteurs ne paraissent pas disposés à presser le marché, mais ils offrent franchement. Le marché a fermé fourd. Le fair Orléans à 7 3/8c; Middling Orléans à 15/16c. Quelques autorités disent que les cours étaient bien plus bas, et plus aisés, mais aucun changement en général.

MANCHESTER—Les avis de Manchester et des districts manufacturiers continuent à être favorables. Il y avait de bonnes demandes pour les marchandises fabriquées, et le marché était ferme en clôture. Beaucoup d'ordres pour l'Inde et d'autres marchés.

HAVRE—Le marché des cotons au Havre était négligé, en baisse de 1 franc pendant la semaine.

L'Orléans très ordinaire est coté à 104 fr. Le marché a fermé avec tendance à la baisse.

CONSOLIDÉS—Les consolidés à terme et disponibles ont fermé de 96 7/8 à 97.

MARCHÉ MONÉTAIRE—Le marché monétaire était sans changement. De bonnes demandes promettent satisfaits à des taux modérés.

MARCHANDISES ET PROVISIONS—Le marché des céréales de Liverpool a fermé calme, mais généralement sans changement. Les provisions étaient lourdes en clôture, avec peu de variations. La graisse a clos ferme, aux mêmes prix qu'auparavant.

Incendie du navire Isaac Wright—Le packet-ship de New-York Isaac Wright a pris feu et a brûlé jusqu'à flottaison dans la Mercey. Il y avait à bord 300 émigrants à destination de New York.

Tous les passagers ont été sauvés.

INDE ET CHINE—Des avis récents ont été reçus en Angleterre de l'Inde et de la Chine, par le steamship Simoom, 3 janv.—Le feu a éclaté aujourd'hui, vers midi, dans le moulin à riz, situé dans la partie ouest de la ville. Tout a été consumé, ainsi que les bâtiments environnants. Il se trouvait dans les entrepôts 80,000 boisseaux de riz—assurance $10,000.

Perte de la goélette Worcester.—Le capitaine et les hommes sauvés.

Charleston, 3 janv.—Nous avons appris la perte de la goélette Worcester, appartenant au port de la Providence, et partie de Philadelphie pour Charleston. Cette goélette s'est perdue le 10 décembre, dans la nuit, sur Layrards Key, près d'Abaco; le capitaine et le second se sont noyés. Le reste de l'équipage est arrivé à Charleston vendredi dernier.

St-Louis, 8 janvier—Le steamer Champion est arrivé de la Nouvelle-Orléans, et le Wm M. Morrison est parti pour la Nlle Orléans.

Steamboats descendant.—Vicksburg, 10 janvier—Ont passé: le steamer Magnolia à 10 heures du soir, samedi; le Monarch à 7 heures; le S. H. Kirchiff à 8 heures; le Baltic à 11 heures, dimanche soir; le T. L. McGill à midi; le Aleck Scott à 9 heures, et le R. W. Hill à 10 heures dimanche soir.

NOUVELLES COMPLEMENTAIRES
PAR L'AMERICA.

Les malles arrivées par le steamship *Ana rica* avec avis de la 16 décembre, ne sont pas encore parvenues.

Nous empruntons aux dépêches télégraphiques quelques faits complétant ceux que nous avons publiés à l'arrivée de ce steamer.

—Un grand meeting a eu lieu le 15, à Londres, des actionnaires de la compagnie du télégraphe transatlantique. Il appert du rapport du président que la compagnie avait déposé 387,479 liv. sterl. et en avait dépensé 364,044, ce qui laisse un actif de 3,449 livres sterl. Le prix de fonds des directeurs ne peut sterl. Pour le moment, il est sollicité de continuer l'opération. Il est sollicité du gouvernement une garantie de 4 1/2 pour cent du produit du nouveau capital de 455,000 liv. sterl. nécessaire pour la construction et la pose d'un nouveau câble; mais aucune décision n'a encore été prise à cet égard. M. Whitehouse, le dernier électricien de la compagnie, a appelé l'attention sur la possibilité d'établir une nouvelle ligne par le Sud, et a déclaré avoir la moitié du capital souscrit. Il a été invité à faire connaître les conditions auxquelles cette fonction pourrait être opérée entre les deux compagnies; mais l'assemblée a cet déclarée incompétente à résoudre cette question dont la solution a été ajournée.

—Le mouvement réformiste faisait de grands progrès en Angleterre. John Bright avait parlé devant deux grands meetings à Edimburg et à Manchester. On a formé un parti sous le nom de l'Union des Réformistes.

—Au sujet des exploitations découvertes en Irlande, les dépêches que nous avons sous les yeux n'annoncent rien de plus nouveau que les détails que nous avons déjà publiés.

—On a lancé à Londres le prospectus d'une compagnie pour l'irrigation et la canalisation à Madrid. Le capital a été fixé à deux millions de livres sterl. dont un million pour immédiatement émis, le Conseil lotion ayant garanti un intérêt de 5 pour cent. Le but de la compagnie est de propager, sur une vaste échelle, le système des irrigations, notamment dans les districts producteurs de coton. On a également lancé le prospectus d'une compagnie foncière au Canada, capital 200,000 liv. st. dont l'objet est de faire des avances sur hypothèques.

—Le gouvernement des Nouvelles Galles du Sud a envoyé, en Angleterre, un agent chargé de s'entendre avec le Bureau colonial, de concert avec les représentants de la colonie, sur le meilleur mode pour établir un service de malles via Panama.

—Dans une réunion tenue à Paris, il a été reconnu que les souscriptions pour le canal de l'isthme de Suez ont été dûment couvertes.

—On assure que le comte de Chambord a adressé à M. de Montalembert une lettre de félicitations sur l'attitude qu'il a prise dans son procès.

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ IMPORTANTE.—La vaste et important lot de terrain situé encoignure des rues du Camp et du Canal, avec les trois constructions en briques qui sont élevées dessus, a été vendu hier, à l'encan public, par N. Vignié, encanteur, au prix de $77,500, au comptant.

LE SENATEUR DOUGLAS A PHILADELPHIE.—Le sénateur Douglas, se rendant à Washington, a passé par Philadelphie où il a été reçu avec les plus vifs témoignages de sympathie.

L'EX-PRÉSIDENT PIERCE.—Les dernières nouvelles d'Europe annoncent que M. Pierce, qui se trouvait à Naples, avait été obligé de partir pour l'île de Capré par ordre des médecins. L'état de santé de Mme Pierce, qui ne paraît laisser aucun espoir à ses amis, a nécessité ce nouveau déplacement.

THEATRE D'ORLEANS—Ce soir l'*Ambassadrice*, opéra comique en 3 actes, chanté par Mmes Cordier, Vadé, Richer et Debley; et par MM. Lucien Bourgeois, Beaucé, Jolly.

La première représentation des *I ragons de Villars*, opéra comique, aura lieu très vraisemblablement lundi prochain. La *Fanchonnette* est toujours à l'étude et sera prochainement représentée.

LIBRAIRIE THOMAS L. WHITE—La librairie de THOMAS L. WHITE, 105 rue du Canal, est une des plus complètes et des mieux assorties de notre ville. On y trouve tout ce que l'on peut désirer en fait de livres classiques et d'ouvrages anciens et modernes signés des noms les plus célèbres de la littérature anglaise. Nous appelons sur l'annonce insérée plus loin l'attention toute particulière de nos lecteurs:

MARCHANDISES A BON MARCHÉ.— DANZIGER tient à honneur de conserver la réputation qu'il s'est depuis longtemps acquise par la modicité de ses prix. Quiconque veut venir avoir de belles marchandises à bon marché n'ont qu'à s'adresser au coin Royale et St-Philippe Nos 228 et 230, et rue des Remparts, autrefois Cirque, No 125.—Voir aux annonces.

UN BANQUET A MOBILE—Un souper a été offert à Mobile aux officiers du steamer anglais le *Bastide*. La plus grande fraternité a régné dans cette réunion où des toasts récipropques ont été portés à la Grande Bretagne et aux Etats Unis. Ces toasts ont tous été accueillis avec le plus grand enthousiasme.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIÈRE COUR—Plusieurs accusés ont été conduits hier devant le juge Hunt et se sont déclarés innocents.

Raphael St-Amant, h. o. l., accusé d'assaut et avec intention de tuer Jean, a été reconnu coupable d'assaut avec intention de tuer. Le tribunal n'a pas encore prononcé la sentence.

Wm. Willow, accusé de vol avec effraction, s'est reconnu coupable de larcin.—L'avocat de District a demandé et obtenu la mise hors de Cour de plusieurs accusations de larcin portées contre Willow.

Frank Schaeffer, accusé de larcin, sera jugé aujourd'hui.

On n'a pas trouvé lieu à poursuivre James Flannagan, accusé d'assaut et batterie; John Marel, accusé de larcin.

—Les ordonnances dont les noms suivent composeront le Grand Jury: Charles Lafontaine, vérifier et mark; Jos. Coxe, John Moore, S. J. Peck, Jos. Hall, Wm. Cox, John Moore, S. J. Farge; A. Hill, S. Dowly, F. Meyers, Rich. Loyd, C. De Lazarry, C. D. Miller, Isaac H. Smith, John Burke, E. W. Baggs, Erastus Wells, Geo. Kent.—La première réunion aura lieu vendredi, 14 du courant.

Charles Volz, accusé de larcin, a été acquitté.

Le juri n'a pas s'accorder dans l'affaire Henry Robert—accusation de larcin.

LES RECORDERS.—Le plupart des accusés qui ont comparu hier devant le recorder Summers ont été condamnés soit à une légère amende soit à quelques jours de maison de travail.

Les affaires suivantes sont fixées au 13 du courant.—Wm Riley que l'officier Lois accuse de s'être frauduleusement, dans la nuit du 6 courant; John Schonnauer, accusé d'avoir grossièrement insulté sa mère; Jules Martin, accusé d'avoir volé à Mme Gênes à Bonton avec un chargement de marbre. Elle avait été abandonnée en mer par ordre d'une reine d'Espagne. Le reste de l'équipage du *Kate Wheeler* a été recueilli par une barque anglaise allant à Bombay.

MESSAGE DU PRÉSIDENT—Le *Times* de Londres donne une attention toute particulière à la prépondérance que donne le président Buchanan, dans son message, aux questions étrangères sur lesquelles il a fait allusion. Le journal ajoute également le ton agressif et fait remarquer que les Etats Unis poursuivent avoir, en ce moment, un casus belli contre chaque Etat, sauf celui du Mexique au cap Horn.

Le Times demande aussi s'il est possible que le plus faible pulse être toujours l'agresseur.

JUGEMENT DE MONTALEMBERT.—Les amis du comte de Montalembert considèrent son jugement comme un triomphe sur le gouvernement.

AFFAIRES A CANTON.—Les affaires de cette place sont considérablement affectées par les prix élevés du fret. Le taux du change est aussi beaucoup augmenté.

STEAMER INDIAN EMPIRE—Ce steamer, de la ligne de Galway, est en vente, étant devenu impropre au service, pendant les terribles gros temps qu'il a essuyés lors de son dernier voyage.

Marché de Liverpool—25 décembre—Le marché du coton s'est ouvert avec grande animation, au commencement de la semaine dernière, mais avis reçus par l'Arago ont causé une baisse sur les qualités communes. Le marché s'est clos avec une fermeté sur toutes qualités. Fair Orléans, 7 3/8; middling Orléans 6 15/16; fair Mobile 7 3/16; middling Mobile 6 7/8; fair Upland 7; middling Upland 6 15/16.

Le stock de coton à Liverpool était de 323 mille balles, dont 250,000 de provenances américaines.

—Le marché au coton s'est ouvert à une hausse, mais a clos avec tendance à la baisse. L'Orléans très ordinaire est coté 104 francs. Le stock de coton au Havre est de 108,000 balles. Les ventes de la semaine ont été de 11,000 balles.

Céréales—Liverpool 25—Il n'y a pas eu de marché régulier depuis mardi. Richardson Spence & Co., cotent la farine languissante et nominale; blé blanc du Sud 6sh à 7sh 3; maïs peu demandé, jaune et mélangé négligés; blanc 31 à 32.

Provisions—Boufsalé: les détenteurs poussent à la vente; le jambon sans demande; la graisse maintenue à 54sh 6 et 55 sh 3d.

La Banque—Londres, 24—Les espèces dans les caveaux de la Banque d'Angleterre ont augmenté de 125,000 liv. sterl. durant la semaine. Le marché monétaire est actif, mais sans changement.

Sécurités—Il s'est fait d'assez fortes opérations dans les sécurités américaines, et les cours sont restés les mêmes.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR.

GRAND INCENDIE A CHARLESTON.—Charleston, 3 janv.—Le feu a éclaté aujourd'hui, vers midi, dans le moulin à riz, situé dans la partie ouest de la ville. Tout a été consumé, ainsi que les bâtiments environnants. Il se trouvait dans les entrepôts 80,000 boisseaux de riz—assurance $10,000.

Perte de la goélette Worcester.—Le capitaine et les hommes sauvés.

Charleston, 3 janv.—Nous avons appris la perte de la goélette Worcester, appartenant au port de la Providence, et partie de Philadelphie pour Charleston. Cette goélette s'est perdue le 10 décembre, dans la nuit, sur Layrards Key, près d'Abaco; le capitaine et le second se sont noyés. Le reste de l'équipage est arrivé à Charleston vendredi dernier.

St-Louis, 8 janvier—Le steamer Champion est arrivé de la Nouvelle-Orléans, et le Wm M. Morrison est parti pour la Nlle Orléans.

Steamboats descendant.—Vicksburg, 10 janvier—Ont passé: le steamer Magnolia à 10 heures du soir, samedi; le Monarch à 7 heures; le S. H. Kirchiff à 8 heures; le Baltic à 11 heures, dimanche soir; le T. L. McGill à midi; le Aleck Scott à 9 heures, et le R. W. Hill à 10 heures dimanche soir.

NOUVELLES COMPLEMENTAIRES
PAR L'AMERICA.

Les malles arrivées par le steamship *America* avec avis du 16 décembre, ne sont pas encore parvenues.

Nous empruntons aux dépêches télégraphiques quelques faits complétant ceux que nous avons publiés à l'arrivée de ce steamer.

—Un grand meeting a eu lieu le 15, à Londres, des actionnaires de la compagnie du télégraphe transatlantique. Il appert du rapport du président que la compagnie avait déposé 387,479 liv. sterl. et en avait dépensé 364,044, ce qui laisse un actif de 3,449 livres sterl. Le prix de fonds des directeurs ne peut sterl. Pour le moment, il est sollicité de continuer l'opération. Il est sollicité du gouvernement une garantie de 4 1/2 pour cent du produit du nouveau capital de 455,000 liv. sterl. nécessaire pour la construction et la pose d'un nouveau câble; mais aucune décision n'a encore été prise à cet égard. M. Whitehouse, le dernier électricien de la compagnie, a appelé l'attention sur la possibilité d'établir une nouvelle ligne par le Sud, et a déclaré avoir la moitié du capital souscrit. Il a été invité à faire connaître les conditions auxquelles cette fonction pourrait être opérée entre les deux compagnies; mais l'assemblée a cet déclarée incompétente à résoudre cette question dont la solution a été ajournée.

—Le mouvement réformiste faisait de grands progrès en Angleterre. John Bright avait parlé devant deux grands meetings à Edimburg et à Manchester. On a formé un parti sous le nom de l'Union des Réformistes.

—Au sujet des exploitations découvertes en Irlande, les dépêches que nous avons sous les yeux n'annoncent rien de plus nouveau que les détails que nous avons déjà publiés.

—On a lancé à Londres le prospectus d'une compagnie pour l'irrigation et la canalisation à Madrid. Le capital a été fixé à deux millions de livres sterl. dont un million pour immédiatement émis, le Conseil lotion ayant garanti un intérêt de 5 pour cent. Le but de la compagnie est de propager, sur une vaste échelle, le système des irrigations, notamment dans les districts producteurs de coton. On a également lancé le prospectus d'une compagnie foncière au Canada, capital 200,000 liv. st. dont l'objet est de faire des avances sur hypothèques.

—Le gouvernement des Nouvelles Galles du Sud a envoyé, en Angleterre, un agent chargé de s'entendre avec le Bureau colonial, de concert avec les représentants de la colonie, sur le meilleur mode pour établir un service de malles via Panama.

—Dans une réunion tenue à Paris, il a été reconnu que les souscriptions pour le canal de l'isthme de Suez ont été dûment couvertes.

—On assure que le comte de Chambord a adressé à M. de Montalembert une lettre de félicitations sur l'attitude qu'il a prise dans son procès.

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ IMPORTANTE.—La vaste et important lot de terrain situé encoignure des rues du Camp et du Canal, avec les trois constructions en briques qui sont élevées dessus, a été vendu hier, à l'encan public, par N. Vignié, encanteur, au prix de $77,500, au comptant.

LE SENATEUR DOUGLAS A PHILADELPHIE.—Le sénateur Douglas, se rendant à Washington, a passé par Philadelphie où il a été reçu avec les plus vifs témoignages de sympathie.

L'EX-PRÉSIDENT PIERCE.—Les dernières nouvelles d'Europe annoncent que M. Pierce, qui se trouvait à Naples, avait été obligé de partir pour l'île de Capré par ordre des médecins. L'état de santé de Mme Pierce, qui ne paraît laisser aucun espoir à ses amis, a nécessité ce nouveau déplacement.

THEATRE D'ORLEANS—Ce soir l'*Ambassadrice*, opéra comique en 3 actes, chanté par Mmes Cordier, Vadé, Richer et Debley; et par MM. Lucien Bourgeois, Beaucé, Jolly.

La première représentation des *I ragons de Villars*, opéra comique, aura lieu très vraisemblablement lundi prochain. La *Fanchonnette* est toujours à l'étude et sera prochainement représentée.

LIBRAIRIE THOMAS L. WHITE—La librairie de THOMAS L. WHITE, 105 rue du Canal, est une des plus complètes et des mieux assorties de notre ville. On y trouve tout ce que l'on peut désirer en fait de livres classiques et d'ouvrages anciens et modernes signés des noms les plus célèbres de la littérature anglaise. Nous appelons sur l'annonce insérée plus loin l'attention toute particulière de nos lecteurs:

MARCHANDISES A BON MARCHÉ.— DANZIGER tient à honneur de conserver la réputation qu'il s'est depuis longtemps acquise par la modicité de ses prix. Quiconque veut venir avoir de belles marchandises à bon marché n'ont qu'à s'adresser au coin Royale et St-Philippe Nos 228 et 230, et rue des Remparts, autrefois Cirque, No 125.—Voir aux annonces.

UN BANQUET A MOBILE—Un souper à été offert à Mobile aux officiers du steamer anglais le *Bastide*. La plus grande fraternité a régné dans cette réunion où des toasts récipropques ont été portés à la Grande Bretagne et aux Etats Unis. Ces toasts ont tous été accueillis avec le plus grand enthousiasme.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIÈRE COUR—Plusieurs accusés ont été conduits hier devant le juge Hunt et se sont déclarés innocents.

Raphael St-Amant, h. o. l., accusé d'assaut et avec intention de tuer Jean, a été reconnu coupable d'assaut avec intention de tuer. Le tribunal n'a pas encore prononcé la sentence.

Wm. Willow, accusé de vol avec effraction, s'est reconnu coupable de larcin.—L'avocat de District a demandé et obtenu la mise hors de Cour de plusieurs accusations de larcin portées contre Willow.

Frank Schaeffer, accusé de larcin, sera jugé aujourd'hui.

On n'a pas trouvé lieu à poursuivre James Flannagan, accusé d'assaut et batterie; John Marel, accusé de larcin.

—Les ordonnances dont les noms suivent composeront le Grand Jury: Charles Lafontaine, vérifier et mark; Jos. Coxe, John Moore, S. J. Peck, Jos. Hall, Wm. Cox, John Moore, S. J. Farge; A. Hill, S. Dowly, F. Meyers, Rich. Loyd, C. De Lazarry, C. D. Miller, Isaac H. Smith, John Burke, E. W. Baggs, Erastus Wells, Geo. Kent.—La première réunion aura lieu vendredi, 14 du courant.

Charles Volz, accusé de larcin, a été acquitté.

Le juri n'a pas s'accorder dans l'affaire Henry Robert—accusation de larcin.

LES RECORDERS.—Le plupart des accusés qui ont comparu hier devant le recorder Summers ont été condamnés soit à une légère amende soit à quelques jours de maison de travail.

Les affaires suivantes sont fixées au 13 du courant.—Wm Riley que l'officier Lois accuse de s'être frauduleusement, dans la nuit du 6 courant; John Schonnauer, accusé d'avoir grossièrement insulté sa mère; Jules Martin, accusé d'avoir volé à Mme Gênes à Bonton avec un chargement de marbre. Elle avait été abandonnée en mer par ordre d'une reine d'Espagne. Le reste de l'équipage du *Kate Wheeler* a été recueilli par une barque anglaise allant à Bombay.

MESSAGE DU PRÉSIDENT—Le *Times* de Londres donne une attention toute particulière à la prépondérance que donne le président Buchanan, dans son message, aux questions étrangères sur lesquelles il a fait allusion. Le journal ajoute également le ton agressif et fait remarquer que les Etats Unis poursuivent avoir, en ce moment, un casus belli contre chaque Etat, sauf celui du Mexique au cap Horn.

Le Times demande aussi s'il est possible que le plus faible pulse être toujours l'agresseur.

JUGEMENT DE MONTALEMBERT.—Les amis du comte de Montalembert considèrent son jugement comme un triomphe sur le gouvernement.

AFFAIRES A CANTON.—Les affaires de cette place sont considérablement affectées par les prix élevés du fret. Le taux du change est aussi beaucoup augmenté.

STEAMER INDIAN EMPIRE—Ce steamer, de la ligne de Galway, est en vente, étant devenu impropre au service, pendant les terribles gros temps qu'il a essuyés lors de son dernier voyage.

Marché de Liverpool—25 décembre—Le marché du coton s'est ouvert avec grande animation, au commencement de la semaine dernière, mais avis reçus par l'Arago ont causé une baisse sur les qualités communes. Le marché s'est clos avec une fermeté sur toutes qualités. Fair Orléans, 7 3/8; middling Orléans 6 15/16; fair Mobile 7 3/16; middling Mobile 6 7/8; fair Upland 7; middling Upland 6 15/16.

Le stock de coton à Liverpool était de 323 mille balles, dont 250,000 de provenances américaines.

—Le marché au coton s'est ouvert à une hausse, mais a clos avec tendance à la baisse. L'Orléans très ordinaire est coté 104 francs. Le stock de coton au Havre est de 108,000 balles. Les ventes de la semaine ont été de 11,000 balles.

Céréales—Liverpool 25—Il n'y a pas eu de marché régulier depuis mardi. Richardson Spence & Co., cotent la farine languissante et nominale; blé blanc du Sud 6sh à 7sh 3; maïs peu demandé, jaune et mélangé négligés; blanc 31 à 32.

Provisions—Boufsalé: les détenteurs poussent à la vente; le jambon sans demande; la graisse maintenue à 54sh 6 et 55 sh 3d.

La Banque—Londres, 24—Les espèces dans les caveaux de la Banque d'Angleterre ont augmenté de 125,000 liv. sterl. durant la semaine. Le marché monétaire est actif, mais sans changement.

Sécurités—Il s'est fait d'assez fortes opérations dans les sécurités américaines, et les cours sont restés les mêmes.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR.

GRAND INCENDIE A CHARLESTON.—Charleston, 3 janv.—Le feu a éclaté aujourd'hui, vers midi, dans le moulin à riz, situé dans la partie ouest de la ville. Tout a été consumé, ainsi que les bâtiments environnants. Il se trouvait dans les entrepôts 80,000 boisseaux de riz—assurance $10,000.

Perte de la goélette Worcester.—Le capitaine et les hommes sauvés.

Charleston, 3 janv.—Nous avons appris la perte de la goélette Worcester, appartenant au port de la Providence, et partie de Philadelphie pour Charleston. Cette goélette s'est perdue le 10 décembre, dans la nuit, sur Layrards Key, près d'Abaco; le capitaine et le second se sont noyés. Le reste de l'équipage est arrivé à Charleston vendredi dernier.

St-Louis, 8 janvier—Le steamer Champion est arrivé de la Nouvelle-Orléans, et le Wm M. Morrison est parti pour la Nlle Orléans.

Steamboats descendant.—Vicksburg, 10 janvier—Ont passé: le steamer Magnolia à 10 heures du soir, samedi; le Monarch à 7 heures; le S. H. Kirchiff à 8 heures; le Baltic à 11 heures, dimanche soir; le T. L. McGill à midi; le Aleck Scott à 9 heures, et le R. W. Hill à 10 heures dimanche soir.

FEUILLETON.

LE MENAGE LAMBERT.

III.—[Suite]

Tout était calme dans cette habitation; dont le silence n'était troublé que par les chants du rossignol, le babil des deux enfans, la voix caressante d'Antoinette, le travail des ouvriers, et les acclamations enthousiastes de quelque chien de Terre-Neuve, intime ami d'Henri et d'Antoine.

Et cependant, l'innocence, la sérénité de cette vie des heureux habitans de Blamont-Lamothe, devaient être troublées par d'étranges événemens qui chagrinent d'avance notre plume chargée de les raconter; une tempête devait fondre sur ce lac aussi tranquille! les flots n'avaient encore tressaillé qu'au souffle des brises parfumées d'un printemps délicieux!

Ce fut dans les premiers jours du mois de septembre 1815 qu'une chaise de poste entra dans la cour de l'unique hôtel de Blamont; hôtel qui avait, je crois, pour enseigne *le Dragon blanc*.

L'aubergiste était un gros homme, portant vaste perruque, large ventre et figure plate! il s'avança, le sourire aux lèvres, au devant de la belle voiture qui lui faisait l'honneur et le profit de s'arrêter chez lui et il ouvrit la portière en saluant, le pied levé, à la façon des villageois de Jean-Jacques Rousseau.

Le comte descendit le premier; Lambert le suivit. Ne dans voyageurs avaient fait de leur mieux pour se déguiser, pour cacher surtout leur profession, car, à cette époque de réaction politique, les débris de nos immortelles phalanges étaient exposés à subir ces vexations commises, en tout temps, par les fanfarons qui s'efforcent de déshonorer tous les partis.

Le comte était donc vêtu d'une redingote boutonnée droit; il avait coupé ses moustaches et caché son ruban rouge. Lambert portait à peu près le même costume, et comme son général il avait, mais en partant, fait à la circonstance le sacrifice de l'épais ornement de sa lèvre supérieure, et de sa croix qu'il chérissait plus que la vie.

En dépit de ces précautions, nos deux vaillans étaient parfaitement reconnaissables; leur démarche, la mâle gravité de leurs traits la cicat